

GUIDE
PRATIQUE DE
L'ÉTUDIANT
CALÉDONIEN
2012/2013
MAISON DE
LA NOUVELLE
CALÉDONIE
À PARIS



GUIDE PRATIQUE DE L'ÉTUDIANT CALÉDONIEN 2012/2013



LES JEUNES EN FORMATION, UN ENJEU MAJEUR

Le service Étudiant-Formation-Jeunesse de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris prend chaque année davantage d'ampleur, à la mesure des missions qui lui sont confiées.

La Maison de la Nouvelle-Calédonie assume pleinement le rôle de relais des collectivités calédoniennes en se chargeant désormais, en métropole, de la gestion des quelque 400 boursiers issus des trois Provinces ; elle assure également le suivi des stagiaires des Bourses territoriales de formation. Afin de simplifier les démarches des étudiants calédoniens, un réseau élargi de partenaires s'est constitué et continue de s'étendre : établissements bancaires (BCI / BRÉD, Société générale, BNC / Caisse d'épargne, BNP / Paribas), mutuelles étudiantes, résidences universitaires (CROUS, CIUP, Estudines)... Des conventions ont également été signées avec les seize associations d'étudiants calédoniens dans les grandes villes de l'Hexagone.

La formation de nos jeunes est un enjeu majeur pour l'avenir du pays : la Maison de la Nouvelle-Calédonie est pleinement mobilisée, sous l'égide du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et des trois Provinces, pour faire de la réussite des jeunes Calédoniens en métropole une priorité absolue.

Bonnes études à tous !



JOËL VIRATELLE,
DIRECTEUR DE LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE À PARIS



LA MAISON DE LA NOUVELLE CALÉDONIE

POINT D'ANCRAGE DE L'ARCHIPEL DANS LA CAPITALE FRANÇAISE, LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE A LE DOUBLE RÔLE DE PROMOUVOIR L'ARCHIPEL EN MÉTROPOLE ET D'ASSURER DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC EN FAVEUR DES CALÉDONIENS.

Créée en 1989, au lendemain de la signature des accords de Matignon, la Maison de la Nouvelle-Calédonie s'inscrit dans le parcours politique du pays. Dans un esprit de coopération entre la collectivité d'outremer et l'État français, elle a la double mission de promouvoir la Nouvelle-Calédonie en métropole et d'apporter aide et assistance aux Calédoniens.

En 2006, son rôle et son action ont été renforcés : de nouveaux locaux et des services restructurés ont permis d'élargir ses missions en conformité avec les valeurs de l'accord de Nouméa.



MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE À PARIS

4 bis rue de Ventadour

75001 Paris

Tél. : 01 42 86 70 00

communication@mncparis.fr

www.mncparis.fr

UN LIEU SYMBOLIQUE

Installée depuis novembre 2008 dans le quartier de l'Opéra à Paris, la Maison de la Nouvelle-Calédonie reflète l'esprit du pays. Le site est conçu comme un véritable parcours de découverte, au long duquel on retrouve les éléments clés de l'archipel : le lagon, le nickel, la case avec ses huit poteaux représentant les aires coutumières et l'ensemble des communautés calédoniennes.

PROMOUVOIR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Les différents publics en quête d'informations sont accueillis chaque jour à la Maison de la Nouvelle-Calédonie.

La Maison de la Nouvelle-Calédonie est également présente sur les sites des grandes manifestations internationales, comme les foires, salons et festivals, partout où la promotion de la région océanienne a sa place.

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES CALÉDONIENS

Étudiants, malades en traitement en métropole, élus et agents publics, fonctionnaires en formation, artistes... La Maison de la Nouvelle-Calédonie est un relais précieux pour tous les « ressortissants » de l'archipel. Elle assure des missions d'accompagnement, de soutien, d'encadrement et accueille les publics dans ses locaux.



**UNE STRUCTURE FÉDÉRATIVE :
LA MNC EST UN ORGANISME
REGROUPEANT LES TROIS
PROVINCES, LE
GOUVERNEMENT ET LE
CONGRÈS. LEURS PRÉSIDENTS
SIÈGENT À SON CONSEIL
D'ADMINISTRATION.**

SOMMAIRE



DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE VERS LA MÉTROPOLE p. 13

LES INSCRIPTIONS p. 15

FAIRE SA VALISE p. 25

ARRIVÉE EN MÉTROPOLE p. 29

AÉROPORT ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE p. 31

LES ATELIERS DE LA RENTRÉE p. 32

LES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS CALÉDONIENS p. 33



VIE QUOTIDIENNE p. 37

LE LOGEMENT p. 39

LA COUVERTURE SOCIALE p. 47

LES FINANCES p. 51

LES TRANSPORTS p. 55

LA TÉLÉPHONIE p. 59

LES JOBS ÉTUDIANT p. 61

LES PIÈGES À ÉVITER p. 62

DE LA MÉTROPOLE VERS LA NOUVELLE-CALÉDONIE p. 65

LE PASSEPORT MOBILITÉ p. 67

LEXIQUE p. 70

PLAN DE PARIS p. 72

ANTICIPER POUR RÉUSSIR

Envisager de venir en métropole pour y suivre un cursus scolaire, universitaire ou professionnel est une décision qui va impacter votre vie entière dans la mesure où vous allez vivre une expérience hors de votre environnement habituel.

Un tel départ se prépare. Nous espérons que le guide pratique de l'étudiant contribuera à alléger les nombreuses démarches, parfois pesantes, que vous allez devoir assumer. L'anticipation permet une gestion mieux répartie dans le temps... Notre service est là pour accueillir, aider, accompagner. Notre objectif est que vous puissiez vous consacrer au mieux à vos études.

Vivre ailleurs est une réelle opportunité. En dehors des connaissances liées à votre cursus spécifique, les rencontres humaines, les déplacements seront sources de richesse et d'ouverture vers de nouveaux horizons. Profitez de votre séjour pour découvrir le patrimoine culturel du pays. Vous aurez une autre perception du monde et poserez sur votre environnement habituel un regard différent.

Bienvenue au service Étudiant !



AGNÈS SIRAUT,
CHEF DU SERVICE ÉTUDIANT-FORMATION-JEUNESSE

LE SERVICE ÉTUDIANT FORMATION JEUNESSE

Situé au rez-de-chaussée de la Maison de la Nouvelle-Calédonie, le service Étudiant-Formation-Jeunesse accueille les étudiants au sein d'un espace convivial conçu pour favoriser les échanges.

DES MOYENS TECHNIQUES ET MULTIMÉDIAS : dans un cadre aux couleurs chaudes, la salle d'accueil est dotée d'un photocopieur, d'un scanner, de quatre postes informatiques, d'une relieuse et de documents mis à disposition des étudiants. Vous pouvez consulter vos boîtes mail, effectuer des recherches documentaires et administratives sur les sites internet, vous retrouver dans une atmosphère feutrée, propice au travail et respectée de tous.

UNE AIDE POUR REMPLIR LES DOSSIERS : vous pouvez être aidés pour remplir les formulaires nécessaires et incontournables : listing Étudiant, CROUS, mutuelle, banque, dossier d'aide au logement. Des prospectus sur les principales villes de formation sont mis à votre disposition (plans, adresses et numéros utiles).

DES INFORMATIONS : la fréquentation de ce service permet aussi de se ressourcer et d'entretenir des relations avec les autres étudiants installés en métropole. C'est un lieu d'information où de nombreuses manifestations sont proposées.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

L'ÉQUIPE DU SERVICE ÉTUDIANT EST BIEN ORGANISÉE !
VOICI UNE PRÉSENTATION DE VOS INTERLOCUTEURS, SELON LEUR
SECTEUR D'INTERVENTION.



AGNÈS SIRAUT

CHEF DU SERVICE ÉTUDIANT-FORMATION-JEUNESSE

- Gérer le service Étudiant-Formation-Jeunesse
- Développer des partenariats de stage avec des entreprises
- Valider le traitement des dossiers des deux pôles : boursier et vie étudiante
- Rédiger le plan de formation pour le personnel de la MNC
- Représenter le directeur ou une autre institution de la Nouvelle-Calédonie lors d'une réunion
- Rédiger le guide de l'étudiant
- Renforcer les partenariats existants : banques / hébergement / logement / location / mutuelle
- Établir les plans d'accueil groupés



SERVICE ÉTUDIANT-FORMATION-JEUNESSE

TÉL. : 01 42 86 70 01, 06 31 70 16 75

SECRETARIAT-ETUDIANTS@MNCPARIS.FR

WWW.MNCPARIS.FR/ETUDIANTS



MORIA WAHEO

SECRÉTAIRE

- Gérer le central d'accueil du service
- Traiter les arrivées et les départs des courriers
- Rédiger les tableaux de bord des logements (CIUP / Estudines / Studélites)
- Gérer les tableaux de réservation des hébergements
- Instruire les dossiers des commissions d'aides ponctuelles

PÔLE BOURSIER



LAETITIA SAGLIBENE

RESPONSABLE



PATRICE SIO

ASSISTANT

- Assurer la gestion du pôle boursier
- Assurer le suivi pédagogique et financier des dossiers de bourses territoriales de formation
- Accompagner les étudiants boursiers des Provinces dans la constitution de leur dossier
- Traiter les communications inhérentes au pôle boursier

PÔLE VIE ÉTUDIANTE



ADRIEN TROHMAE

RESPONSABLE



FRANCIS IXEKO

ASSISTANT

- Accueillir et renseigner le public étudiant
- Gérer et suivre les associations des étudiants
- Accueillir et animer les groupes « Jeunesse »
- Gérer la mallette pédagogique
- Traiter les communications relatives au pôle vie étudiante
- Rédiger des fiches informatives sur les problématiques des étudiants
- Tenir à jour les communiqués en fonction de l'actualité étudiante

DE LA
NOUVELLE
CALÉDONIE
VERS LA
MÉTROPOLE

LES INSCRIPTIONS




LE DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

Le dossier social étudiant (ou DSE) est la procédure unique de demande de bourse et / ou de logement en résidence universitaire. Le dossier social étudiant doit être constitué chaque année.

L'étudiant, ou futur étudiant, doit faire sa demande **entre le 15 janvier et le 30 avril**, pour la rentrée universitaire suivante, avant même d'avoir la confirmation de l'inscription à l'université (première demande) ou le résultat de ses examens (pour un renouvellement).

Ces dossiers sont gérés par un organisme national : le CNOUS (Centre national des œuvres universitaires et scolaires) qui est décentralisé dans les villes de province sous l'appellation CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires).

ÉCHÉANCIER

ÉTAPES	VOUS	ÉTAPES	CROUS
1 JANVIER À FIN AVRIL	Saisie d'une demande sur le site internet du CROUS de l'académie dont dépend l'établissement où vous souhaitez faire vos études. Les sites web des CROUS sont également accessibles via le portail www.cnous.fr (site national).	LES 15 JOURS SUIVANTS	Réception de la demande par le CROUS qui vous envoie une copie écran.
 ATTENTION !! N'ATTENDEZ PAS FIN AVRIL POUR VOUS INQUIÉTER DE NE PAS AVOIR REÇU UNE CONFIRMATION D'ENREGISTREMENT DE VOTRE DEMANDE			
2 JANVIER À FIN AVRIL	Surveillez votre boîte aux lettres.	ENVIRON TROIS SEMAINES APRÈS VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE	Traitement de la demande par le CROUS qui vous envoie une copie par voie postale.
3 DÈS RÉCEPTION DE VOTRE DOSSIER PAR VOIE POSTALE	Relisez bien le dossier reçu, complétez-le et réexpédiez-le sans attendre, en recommandé pour trace et suivi.	DÈS ENVOI DE VOTRE DOSSIER	Le CROUS vous enverra le récépissé du recommandé.
4 ENTRE 15 À 20 JOURS APRÈS VOTRE ENVOI	Surveillez l'avis de réception de votre dossier.	ENTRE 15 À 20 JOURS APRÈS VOTRE ENVOI	Envoi de l'avis d'attribution de bourse et / ou de logement ou avis de rejet. Sous réserve d'une admission post-bac (procédure page 18).
5 JUN À OCTOBRE	Réception de l'avis d'attribution de bourse et / ou de logement ou avis de rejet. Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur.	JUN À OCTOBRE	Traitement.
6 JUN À OCTOBRE	Confirmation de votre inscription pédagogique à envoyer au CROUS.	JUN À OCTOBRE	Traitement.
7 DURANT LE PREMIER TRIMESTRE D'ÉTUDES	Si votre dossier est complet et assorti de toutes les pièces demandées, perception de la bourse CROUS.	DURANT LE PREMIER TRIMESTRE D'ÉTUDES	Mise en paiement de la bourse par le CROUS.



LE DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT EST À RENOUELER CHAQUE ANNÉE.

L'ADMISSION POST-BAC

POUR LA PLUPART DES FILIÈRES, IL FAUT PASSER PAR UN SITE INTERNET UNIQUE : WWW.ADMISSION-POSTBAC.ORG

Janvier à mars > Inscription, vœux et liste ordonnée de vœux pour toutes les formations.

Avril > Date limite de validation et d'envoi des dossiers papier.

Mai > Consultation, par les candidats, de la réception par les établissements destinataires de leur(s) dossier(s) de candidature.

Janvier à Mai > Possibilité de modifier son classement hiérarchisé.

PHASES D'ADMISSION

Consultation et réponse des candidats en trois phases.

Entre juin et juillet, vous pourrez consulter en ligne les propositions qui vous sont faites et échanger jusqu'à ce que vous vous positionniez de façon définitive avant fin juillet. Ce positionnement implique que vous fassiez ensuite votre inscription auprès de l'établissement choisi.



WWW.MNCPARIS.FR

AUTRES INSCRIPTIONS

CERTAINS ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NÉCESSITENT UNE INSCRIPTION SUR LEUR SITE.

INSTITUTS D'ÉTUDES POLITIQUES

IEP AIX-EN-PROVENCE, GRENOBLE, LYON

Inscriptions sur <http://www.iep-sudest.fr> de mi-avril à mi-mai. Le concours se déroule début juillet, il est commun aux trois IEP.

IEP BORDEAUX

Inscription sur www.sciencespobordeaux.fr de début février à mi-mars. Le concours se déroule fin juin. La mention Très bien au bac est nécessaire.

IEP LILLE

Inscription sur le site <http://iep.univ-lille2.fr> de début février à mi-mars pour les filières franco-britannique et franco-allemande.

Le concours se déroule mi-avril.

Inscription sur <http://iep.univ-lille2.fr> de début avril à mi-mai pour la filière générale.

Le concours se déroule fin juin.



WWW.SCIENCES-PO.FR

IEP PARIS

Retrait des dossiers directement auprès de l'établissement entre mai et juin.

Sciences Po Paris

27, rue Saint-Guillaume 75007 Paris

Retour des dossiers jusqu'à mi-juillet.

Concours fin août et résultats vers mi-septembre.

Les étudiants « mentions Très bien » peuvent demander à être dispensés de l'examen d'entrée ; la réponse à ces demandes est diffusée vers le 15 juillet.

IEP RENNES, TOULOUSE

Inscription sur www.rennes.iep.fr ou sur www.sciencespo-toulouse.fr de fin mars à début juin.

Le concours se déroule le fin juin.

Les étudiants « mentions Bien » bénéficient de 3 points supplémentaires sur le total de leurs points au concours.

Les « mentions Très bien » bénéficient de 6 points.

IEP STRASBOURG

Inscription sur www.iep-strasbourg.fr entre début mars et début mai.

Le concours se déroule au début du mois de juillet.

Les étudiants « mentions Très bien » peuvent demander à être dispensés du concours. Vous devez déposer vos notes du bac et des trois trimestres de terminale début juillet. Les réponses seront données quelques jours après.

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Pour vous guider lors de votre inscription aux écoles d'Ingénieurs :

www.grandesecoles-postbac.fr

Ce portail donne les informations et la procédure de gestion de vos candidatures aux écoles d'ingénieurs.

Trois étapes essentielles :

Janvier à avril > Vous choisissez les écoles qui vous intéressent et vous remplissez un dossier.

Avril à juin > Les écoles auprès desquelles vous avez candidaté vous répondent.

Juin à juillet > Vous faites votre choix.

LES BOURSES D'ÉTUDES



**SOYEZ VIGILANT !
LES PROCÉDURES SONT
TOUTES INFORMATISÉES,
VOUS DEVEZ TOUJOURS
VÉRIFIER L'ENREGISTREMENT
DE VOTRE DEMANDE.**

Le chapitre sur le dossier social étudiant (page 15) vous indique la procédure à suivre pour solliciter une bourse de l'État (CROUS).

Il est possible d'obtenir différents types de bourses et d'aides auprès des collectivités calédoniennes en fonction de vos orientations. Si vous décidez de poursuivre vos études en métropole, vous devez consulter les sites suivants pour obtenir des renseignements, voire effectuer des inscriptions en ligne.

BOURSES PROVINCIALES



> PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ

Établissement provincial de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle (EPEFIP)

BP 253 – 98820 Lifou

Tél. : 45 10 98 ou 28 18 26 – Fax : 45 18 98 ou 28 06 00

Antenne de Nouméa / Service étudiants

10, rue Georges-Clemenceau – BP 1014

98845 Nouméa Cedex

Tél. : 28 18 26 – Fax : 28 06 00

Retrait et dépôt des dossiers également possibles auprès des délégations de la Province des Îles Loyauté à Nouméa, Maré et Ouvéa.

DEJ – BP 47 – Wé Lifou

Tél. : 45 49 46 – Fax : 45 52 25

www.apreslebac.nc/bourses-et-aides/bourses/province-iles/la-bourse-specifique-iles-loyaute



> PROVINCE NORD

CIDJ Poindimié

Tél. : 42 73 60

DEFIJ Koné

Mme Simebuet – BP 41 – 98860 Koné

Tél. : 47 72 31 – defij@province-nord.nc

Antenne de la Province Nord à Nouméa

10, avenue Clemenceau – 98845 Nouméa

Tél. : 25 32 98 ou 25 36 47 – Fax : 28 19 13



> PROVINCE SUD

Direction de l'éducation de la Province Sud

Bureau d'information et d'aide aux étudiants (BIAE)

2, rue Gallieni – BP 3104 – 98846 Nouméa cedex

des.bourses.etudiants@province-sud.nc

Tél. : 24 60 60 – www.province-sud.nc

BOURSES DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

> BOURSE D'ENCOURAGEMENT À LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Cette bourse est destinée aux étudiants doctorants qui préparent une thèse ou des travaux de recherche présentant un intérêt pour la Nouvelle-Calédonie.



Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC)

Service de la coordination administrative

19, rue du Maréchal Foch

BP 8244 Nouméa Cedex

Tél. : 23 96 00 – Fax : 27 29 21 – denc@gouv.nc

> BOURSES AVEC AFFECTATION SPÉCIALE (BAS)

La Nouvelle-Calédonie est en mesure d'offrir à des étudiants titulaires du bac (ou de diplômes supérieurs), inscrits dans une des formations retenues chaque année par le gouvernement, des possibilités de carrières administratives, en leur attribuant des bourses avec affectation spéciale.

Les dossiers peuvent être retirés dès le mois de mars et déposés à :



Direction des ressources humaines et de la fonction publique territoriale (DRHFPT)

Service de l'emploi et de la formation

18, avenue Paul-Doumer, Immeuble Iékawé

BP M2 – 98849 Nouméa Cedex

Tél. : 25 60 00

> BOURSE TERRITORIALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (BTF)

Le suivi de la scolarité des boursiers BTF est opéré par le pôle boursier de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris.

La BTF vise à favoriser l'acquisition d'une qualification reconnue répondant aux besoins économiques, sociaux et culturels de la Nouvelle-Calédonie.

Pour bénéficier de cette bourse, il faut :

- > Être âgé de 22 à 40 ans dans l'année civile d'attribution de la bourse
- > Être de nationalité française
- > Avoir un niveau baccalauréat
- > Justifier de cinq ans de résidence en Nouvelle-Calédonie

La BTF est attribuée sur présentation d'un dossier établi par le candidat qui doit passer des entretiens afin de valider la pertinence de son projet professionnel.



Direction de la formation professionnelle continue (DFPC)

Service accompagnement des parcours individualisés

19, avenue du Maréchal Foch

BP 110 – 98845 Nouméa Cedex

Tél. : 26 65 00 – Fax : 27 29 21

btf.dfpc@gouv.nc – www.dfpc.gouv.nc

BOURSES NATIONALES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE SUPÉRIEUR

Le dossier de demande de bourse doit être retiré auprès du « service scolarité » pour les étudiants inscrits dans une formation supérieure, cycle court (BTS agricole ou classe préparatoire) en lycée agricole. Et à la « direction des études et de la vie étudiante » pour les étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur agricole publics ou privés sous contrat.

Le dossier rempli doit être remis à l'établissement d'accueil de l'élève à la date indiquée (généralement pour le 1^{er} septembre).



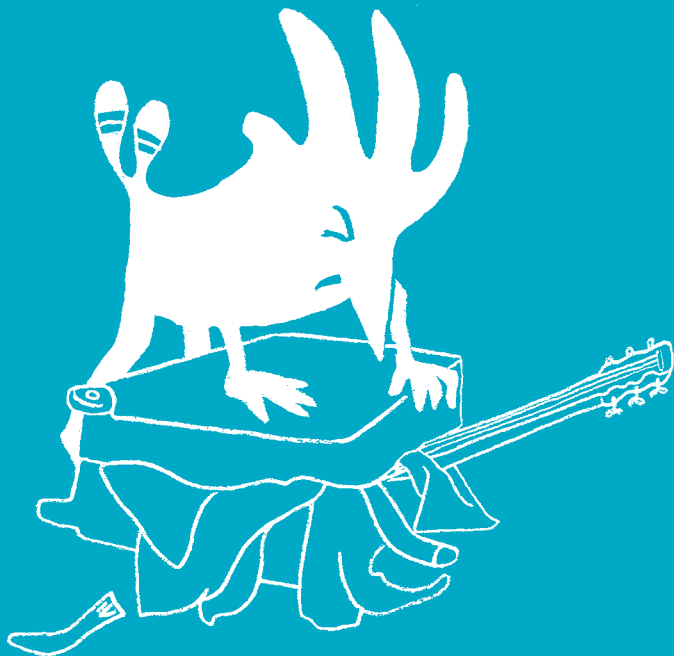
**POUR LES BTS AGRICOLES :
CONSULTEZ LE SITE
WWW.EDUCAGRI.FR**



**POUR VOS QUESTIONS
CONCERNANT LES BOURSES :**

**MAISON DE LA NOUVELLE-
CALÉDONIE À PARIS
SERVICE ÉTUDIANT-FORMATION-
JEUNESSE / PÔLE BOURSIER**

**RESPONSABLE :
LAETITIA SAGLIBENE
ASSISTANT : PATRICE SIO
BOURSIERS@MNCPARIS.FR
TÉL. : 01 42 86 70 01**



FAIRE SA VALISE

LE CONTENU

ACHATS UTILES POUR VOTRE ARRIVÉE

- 2 paires de chaussures : 1 fermée confortable, une autre paire réservée aux sorties, aux entretiens, présentations éventuelles, des bottes si vous en avez. N'oubliez ni les chaussettes, ni les collants (pour les filles).
- 1 manteau ou 1 anorak
- 2 ou 3 pantalons chauds (jeans ou pantalons en tissu épais)
- 3 ou 4 tee-shirts manches courtes
- 2 ou 3 tee-shirts manches longues
- 3 pulls ou gilets
- 1 trousse de toilette
- 1 serviette de toilette

**METTEZ DE CÔTÉ UN BUDGET
VESTIMENTAIRE POUR
L'HIVER :
ENVIRON 300 EUROS
SOIT 36 000 CFP.**

**LA PÉRIODE DES SOLDES
D'HIVER EST AU MOIS
DE JANVIER, LES PRIX SONT
TRÈS INTÉRESSANTS.
INUTILE DE VOUS CHARGER
EN VÊTEMENTS D'HIVER,
NE PRÉVOYEZ QUE LE
STRICT NÉCESSAIRE.**



LE CONTENANT

VALISE OU SAC ?

Le sac à dos en bagage cabine vous servira lors de tous vos déplacements. Pour la route, la valise à roulettes est préférable au grand sac qui est malmené pendant le transport et qui arrive souvent endommagé. Vous devrez ensuite marcher avec, le porter dans tous les transports en commun. Il est encombrant et parfois lourd.



À GLISSER DANS VOTRE BAGAGE À MAIN :
✓ UN CARNET OU UN CAHIER AINSI QU'UN CRAYON POUR NOTER LES INFORMATIONS UTILES.
✓ UN PORTEFEUILLE AFIN DE PRÉSENTER VOS PAPIERS SANS MONTRER LES SOMMES D'ARGENT QUE VOUS AVEZ ÉVENTUELLEMENT SUR VOUS.

VOTRE DOSSIER ADMINISTRATIF

Dans votre valise, vous devez impérativement avoir un dossier administratif qui vous permette d'effectuer toutes vos démarches et de fournir tous les documents exigés. Appeler la famille pour l'envoi d'un document manquant est souvent très long et vous ne disposez pas de beaucoup de temps avant la rentrée.

LISTE DES DOCUMENTS DONT VOUS POUVEZ AVOIR BESOIN

- Passeport et carte d'identité en cours de validité
- Carnet de santé à jour de vos vaccinations
- Bulletins de notes des classes de première et terminale
- Originaux de vos diplômes
- Attestation de votre participation à la Journée d'appel à la défense
- Plusieurs extraits de naissance datant de moins de trois mois
- Photocopie du livret de famille

- Un extrait de casier judiciaire
 - Attestation de la fin de droit aux allocations familiales (cela vous permettra de bénéficier des allocations logement)
 - Photocopie de l'avis d'imposition de l'année 2011 des parents
 - Photocopie de la déclaration des revenus de vos parents ou garants, le cas échéant un certificat de non-imposition
 - Justificatif d'adresse de vos parents ou garants (photocopie de facture téléphone ou électricité)
 - Photocopies des trois derniers bulletins de salaire de vos parents
 - RIB (relevé d'identité bancaire) de vos parents ou garants (surtout si vous devez louer un appartement)
 - Photocopie des passeports de vos parents ou garants
- **Si vous êtes mineur**, une autorisation parentale de poursuivre vos études en métropole.
- **Si vos parents sont séparés**, l'attestation de divorce ou de séparation.
- **Si vous êtes boursier**, une attestation de bourse provinciale ou un arrêté collectif pour les stagiaires (BTF).



OUVREZ AVANT VOTRE DÉPART UNE BOÎTE DE MESSAGERIE

avec une adresse au format : prénom.nom@opérateur.fr (par exemple : gmail.com ; yahoo.fr ; hotmail.fr, etc.) Cette démarche est importante pour vous identifier immédiatement lors d'un courriel. Les adresses fantaisistes sont souvent rejetées comme spam.



ARGENT !

Il est très difficile de changer des CFP en euros lors de votre arrivée en métropole (une seule banque fait cette opération à Paris avec des frais qui réduisent fortement la somme donnée). Si vous recevez de l'argent lors de votre départ à Tontouta, prenez le temps d'aller changer vos CFP en euros au guichet qui se trouve à l'intérieur de la salle de transit à l'aéroport de Tontouta.



LES ORIGINAUX SONT CLASSÉS FICHE PAR FICHE DANS UN DOSSIER DANS VOTRE BAGAGE À MAIN. UN DOSSIER PHOTOCOPIÉ EST LOGÉ DANS VOTRE VALISE. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT NUMÉRISER TOUS CES DOCUMENTS ET LES STOCKER SUR UNE CLÉ USB.

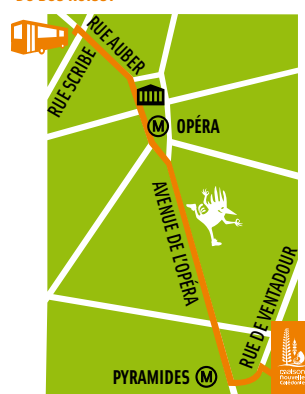
ARRIVÉE EN MÉTROPOLE



AÉROPORT ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE

La Maison de la Nouvelle-Calédonie accueillera à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle les groupes signalés par les Provinces. Elle honorera les demandes individuelles dans la mesure où les intéressés auront contacté le service étudiant préalablement et obtenu une réponse positive.

ARRÊT / DÉPART
DU BUS ROISSY



La MNC se trouve à 5 minutes à pied de l'arrêt de bus.

Pour vous rendre à Paris-centre à partir de l'aéroport :

Liaison bus entre Paris-Opéra et l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle.

Tarif : 10 € (environ 1200 CFP)

Départ de Roissy : terminaux 1 à 3.

Fréquences de passage aux arrêts Charles-de-Gaulle >> Paris (Opéra) :

de 6h à 20h45 : 15 min

de 20h45 à 23h : 20 min

Durée du trajet : 60 min



**JOURS ET HEURES
D'OUVERTURE DE LA MNC :
DU LUNDI AU VENDREDI DE
9H30 À 17H30.**

Liaison taxi

Suivez bien les indications affichées dans l'aéroport pour vous diriger vers le lieu réservé à ce moyen de transport. Des personnes peuvent vous solliciter dans le hall, prétendre être chauffeur de taxi et vous conduire vers un véhicule banalisé qui n'a rien à voir avec le réseau des taxis parisiens.

Les taxis ont un espace réservé et réglementé, chaque voiture a une enseigne taxi et le montant de la course entre Roissy et le centre de Paris est d'environ 30 euros, soit 3500 CFP.

LES ATELIERS DE LA RENTRÉE

Dès la rentrée 2012-2013, le service Étudiant-Formation-Jeunesse propose « Les ateliers de la rentrée universitaire ». Ces ateliers, ouverts à tous les étudiants - sous réserve d'une inscription préalable - permettront d'obtenir des renseignements sur :

- le logement
- la couverture sociale
- le compte bancaire
- le fonctionnement des bourses
- les pièges à éviter
- le transport
- les stages

Rencontrer les étudiants avant leur rentrée nous permet :

- de les inscrire sur notre listing
- de répertorier les cursus dans lesquels ils s'engagent afin de mieux répondre à leurs demandes de stages
- de les mettre en contact avec nos associations ou d'autres étudiants hors associations

DATES DES SESSIONS DES ATELIERS 2012

NON-BOURSIERS :

- 1^{re} session ➤ 6 août
- 2^e session ➤ 7 août
- 3^e session ➤ 9 août
- 4^e session ➤ 10 août

BOURSIERS :

- 5^e session ➤ 16 et 17 août
- 6^e session ➤ 20 et 21 août
- 7^e session ➤ 23 et 24 août
- 8^e session ➤ 27 et 28 août
- 9^e session ➤ 30 et 31 août

i EN SAVOIR PLUS :
MODALITÉS ET
INSCRIPTIONS SUR
WWW.MNCPARIS.FR

LES ASSOCIATIONS

La Maison de la Nouvelle-Calédonie a signé une convention avec les associations des étudiants calédoniens. Elles peuvent vous aider à trouver un logement, à effectuer vos démarches et vous faire découvrir votre ville étudiante. Nous vous invitons à les contacter.



BORDEAUX

AKAB – ASSOCIATION DES KANAK ET AMIS DE BORDEAUX

c / o Mlle Armandine Trimari
Maison des étudiants - ch.33B
50, rue Ligier – 33000 Bordeaux
akab33000@yahoo.fr
➤ Samuel WETE

LILLE

CASE OCÉANIE

539, route d'Estaires
59660 Merville
lacaseoceanie@gmail.com
➤ Jean Pierre WEMAMA

LYON

ASCALY – ASSOCIATION DES CALÉDONIENS DE LYON

chez M. et Mme Holoïa
5, rue André-Mayer
69520 Grigny
asca.lyon@yahoo.fr
➤ Boris AJAPUHNIA

MARSEILLE

AKM 98 – ASSOCIATION DES KALÉDONIENS DE MARSEILLE 98

Maison de la citoyenneté
233, Promenade Corniche
J.-F. Kennedy
13007 Marseille
maisondelacitoyennete@yahoo.fr
➤ Pierre SIWA

MONTPELLIER

AETC 34 – ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS ET TRAVAILLEURS CALÉDONIENS DE MONTPELLIER

Foyer calédonien de Montpellier
190, rue du Carroux
34095 Montpellier Cedex 5
aetc34@hotmail.fr
➤ Yannick BOLE

NANCY

ACEL – ASSOCIATION DES CAGOUS EN LORRAINE

chez Mlle Marielle Gaïa
19, rue Edmond About
54000 Nancy
cagousenlorraine@yahoo.fr
➤ Marielle GAÏA

NICE

KALÉDONICE

34, rue Chateaufort
06000 Nice
kaledonice@hotmail.fr
➤ Audrey BOUCKO

NÎMES

OCÉANÎMES

Résidence Dumouriez
13, rue de Valmy
30000 Nîmes
oceanimes@gmail.com
➤ Carine HNANGANYAN

PARIS

AESK – ASSOCIATION ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES KANAK À PARIS

c / o Sisawanaw Ureigei
40, rue de Stalingrad
93310 Le Pré-Saint-Gervais
aeskparis@yahoo.fr
➤ James WANGANE

PAU

PYRÉNÉES DU PACIFIQUE

chez M. Jules Hmej
35, rue des Anglais
64 000 Pau
APP64@live.fr
➤ Franck SANON

PERPIGNAN

PYRÉNÉES D'ZIL

Université de Perpignan
via Domitia
52, avenue Paul-Alduy
D.V.E.C.
66 000 Perpignan
apydzil@yahoo.fr
➤ Mélissa KATRAWI

POITIERS

ÉCHOS DU PACIFIQUE

c / o Calixte Heneke
15, rue de la Vallée Monnaie
86000 Poitiers
associationechosdupacifique@yahoo.fr

RENNES

CAILLOU EN BRETAGNE

boîte n°13
6, cours des Alliés
35000 Rennes
caillouenbretagne@gmail.com

TOULON

PACIFIC SAÛTE

493, boulevard Louis-Picon
83200 Toulon
teina.elisabeth@orange.fr
Élisabeth TEINA

TOULOUSE

AKT – ASSOCIATION DES KANAK DE TOULOUSE

chez M. Qaeze Fenemedr
35, rue Vestrepain
Appt 5
Fontaine Lestang
31100 Toulouse
akt98000@yahoo.fr
➤ Drazine QAEZE

TOULOUSE

PIROGUE

48, avenue Frédéric-Estèbe
Appt 24
31 200 Toulouse
lapirogue.31@gmail.fr
➤ Jacques QAEZE

VIE QUOTIDIENNE



LE LOGEMENT

DEUX TYPES D'ACCUEIL NÉCESSITENT DES RÉSERVATIONS : LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT. LE LOGEMENT CONCERNE UN SÉJOUR LONG (ÉTUDES). L'HÉBERGEMENT CONCERNE UN SÉJOUR COURT.

La Cité internationale universitaire (CIUP) et les Estudines sont des partenaires privilégiés de la Maison de la Nouvelle-Calédonie. Les conventions établies avec ces établissements permettent à l'étudiant de bénéficier d'une réduction de 100 euros sur le montant de la location mensuelle à la CIUP de septembre à juin et d'une réduction de 100 euros sur les frais d'inscription aux Estudines.

LA CIUP



AUCUN ÉTUDIANT MINEUR N'EST ADMIS À LA CIUP.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants doivent être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur conventionné par l'État (en priorité en Île-de-France) et préparer un diplôme au minimum de niveau master 1 ou équivalent. Les chercheurs doivent être au moins titulaires d'un doctorat. Les artistes et les professionnels de la culture doivent effectuer leur séjour dans le cadre de leur travail. Quelles que soient les dates et la durée de leur séjour, les candidats doivent dans tous les cas remplir un formulaire de demande d'admission.



WWW.CIUP.FR

CITÉ
INTERNATIONALE
UNIVERSITAIRE
DE PARIS

LES ESTUDINES

Le réseau propose des logements dans de nombreuses villes de France, les tarifs varient en fonction du lieu et du type de logement choisi. Vous devez vous inscrire en ligne (carte page 45).



WWW.ESTUDINES.COM



LES STUDÉLITES

Situées en région Sud-Est, à Paris et en Île-de-France, les Studélites vous proposent des appartements fonctionnels et confortables du studio au 2 pièces / duplex, entièrement meublés et équipés ; les résidences disposent d'espaces communs de loisirs et de travail (carte page 45).



WWW.STUDELITES.COM

LE CROUS

Pour solliciter un logement en résidence universitaire, vous devez constituer chaque année entre le 15 janvier et le 30 avril une demande de dossier social étudiant (DSE). La demande doit être formulée avant même d'avoir passé les examens de fin d'année ou choisi une future orientation. La saisie du dossier social étudiant permet d'exprimer plusieurs vœux de logement dans une même académie. Ces vœux sont respectés dans l'ordre où ils ont été saisis et en fonction des disponibilités des logements (voir page 15).

LE LOGEMENT LOCATIF

Pour tout étudiant qui arrive sur le sol métropolitain, il est primordial de justifier rapidement d'une adresse. En dehors des logements en cité universitaire, il est possible de trouver un logement dans le parc locatif privé.



UN SITE INTERNET
ENTIÈREMENT DÉDIÉ
AU LOGEMENT LOCATIF
POUR LES ÉTUDIANTS
VIENT D'ÊTRE CRÉÉ :
WWW.LOKAVIZ.FR

DES CONTACTS À PARIS ET BORDEAUX

Dans les grosses villes comme Paris, Lyon et Bordeaux, la demande de logement locatif est très importante et souvent plus forte que les possibilités de logement. Les propriétaires et les agences privilégient les dossiers qui offrent les garanties les plus avantageuses. Ils exigent souvent l'appui d'un garant métropolitain.

Pour pallier ce problème, nous avons mis en place des partenariats avec des personnes qui démarchent pour vous et qui feront tout pour vous simplifier la tâche. Nous avons donc un correspondant à Bordeaux et un à Paris (frais occasionnés de 50 à 100 euros par dossier soit : 5 966 CFP à 11 933 CFP). Pour connaître nos contacts, adressez-vous au service étudiant.

À titre indicatif, voici une liste de tarifs locatifs fournis par nos étudiants. Les tarifs sont donnés sans tenir compte de l'aide au logement.

QUELQUES SITES : WWW.PAP.FR
(ANNONCES DE PROPRIÉTAIRES À PARTICULIERS), WWW.LOGIC-IMMO.COM
WWW.PARUVENDU.FR (OFFRES DE LOCATION)



LIEUX	SUPERFICIE	TARIF EN EUROS	TARIF EN CFP
AIX-EN-PROVENCE	37 m ²	357	42 601 CFP
AIX-LES-BAINS	25 m ²	530	63 245 CFP
AVIGNON	35 m ²	370	44 152 CFP
GRENOBLE (CITÉ U)	9 m ²	245	29 236 CFP
MONTPELLIER (RÉSIDENCE PAUL-VALÉRY)	21 m ²	555	66 229 CFP
NANTES T2	25 m ²	445	53 102 CFP
NICE	25 m ²	520	62 052 CFP
PARIS	20 m ²	Entre 650 et 700	77 565 et 85 000 CFP
RENNES	50 m ²	580	69 212 CFP

LES AIDES AU LOGEMENT

Plusieurs types de logement peuvent ouvrir droit à l'Aide personnalisée au logement (APL) ou à l'Allocation de logement à caractère social (ALS). Le montant dépend de l'étude précise de chaque dossier par la Caisse d'allocations familiales (CAF), seule autorité compétente en la matière. Selon la résidence dans laquelle vous logez, la CAF versera soit l'APL soit l'ALS.

Le montant de cette aide peut varier en fonction :

- de vos revenus
- du montant de votre loyer
- du nombre de colocataires dans l'appartement
- de la nature du logement
- du lieu d'habitation

COMMENT PRÉPARER LE DOSSIER CAF ?

Certaines pièces vous seront demandées :

- Le contrat de bail
- L'attestation d'assurance logement
- Une copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Un justificatif de votre statut d'étudiant
- La déclaration de revenus de l'année précédente ou le certificat de non-imposition ou à défaut une attestation sur l'honneur certifiant qu'aucun revenu n'a été perçu l'an passé.
- Un RIB (relevé d'identité bancaire)
- Le numéro d'allocataire ainsi que le certificat de non-paiement de la caisse de votre résidence d'origine (si vous avez déjà perçu des prestations par une CAF).

! POUR PERCEVOIR UNE AIDE, LE CONTRAT DE LOCATION DOIT ÊTRE À VOTRE NOM.

! SI VOUS AVEZ MOINS DE 20 ANS ET QUE VOS PARENTS PERÇOIENT POUR VOUS ENCORE DES ALLOCATIONS FAMILIALES, VOUS NE POURREZ CUMULER LES DEUX AIDES, IL VOUS FAUDRA FAIRE UN CHOIX. ATTENTION ! PRÉVOYEZ LE DOCUMENT DE RADIATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES FOURNI PAR LA CAFAT EN NOUVELLE-CALÉDONIE.

QUELLES SONT LES DIFFÉRENCES ENTRE APL ET ALS ?

Dans le cadre d'une convention signée entre le bailleur et l'État, vous pourrez bénéficier de l'APL. Demandez à l'agence ou au propriétaire. Dans ce cas, le bailleur devient tiers-payant, l'allocation logement lui est versée directement : vous paierez uniquement le solde. Sinon, vous percevez l'ALS, elle vous est directement versée : vous devrez alors vous acquitter du loyer dans son intégralité.

! LE PREMIER MOIS DE LOCATION N'OUVRE DROIT À L'ALLOCATION LOGEMENT QUE DANS LE CAS SUIVANT : VOUS PERCEVIEZ AU PRÉALABLE L'AIDE AU LOGEMENT ET IL N'Y A PAS EU D'INTERRUPTION DE CONTRAT DE LOCATION (EX : VOUS QUITTEZ UN LOGEMENT AU 31 JUILLET, VOUS EN PRENEZ UN AUTRE AU 1^{ER} AOÛT).

i VOS PARENTS PEUVENT CONTINUER À VOUS PRENDRE EN CHARGE POUR LE CALCUL DE LEUR IMPÔT, CELA N'INTERDIT EN RIEN L'ATTRIBUTION DE L'AIDE AU LOGEMENT.

i LES REVENUS PRIS EN COMPTE POUR LE CALCUL DU MONTANT DE L'AIDE SONT CEUX DE L'ÉTUDIANT ET NON CEUX DES PARENTS.

i POUR EFFECTUER UNE SIMULATION DE VOTRE AIDE AU LOGEMENT OU POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : WWW.CAF.FR



L'HÉBERGEMENT

L'hébergement concerne un séjour de courte durée, nuitées réservées pour un concours, un stage, un regroupement, une manifestation culturelle ou une réunion, etc.

La MNC a établi des partenariats avec des centres d'accueil pour faciliter et réduire le coût de ce type de séjour.

LE CENTRE INTERNATIONAL DES SÉJOURS DE PARIS (CISP)

Centre international de séjour de Paris Kellermann

17, Boulevard Kellermann
75 013 Paris

Centre international de séjour de Paris Maurice-Ravel

6, Avenue Maurice-Ravel
75 012 Paris

> QUELQUES ADRESSES UTILES
BUREAU DES VOYAGES DE LA
JEUNESSE : BVJ@WANADOO.FR
OU BJVRESERVATION@ORANGE.FR
(POUR LES GROUPES)
ADRESSE FIAP JEAN MONET :
FIAP@FIAP-PARIS.ORG

<3



TARIFS 2012 / 13

NUIT + PERS. TAXE DE SÉJOUR INCLUSE	NUIT + PETIT-DÉJ.	1/2 PENSION ADULTE	1/2 PENSION ENFANT	PENSION COMPLÈTE ADULTE	PENSION COMPLÈTE ENFANT
CHAMBRE INDIVIDUELLE	43 €	51 €	49 €	59 €	56,80 €
CHAMBRE À 2 + 3 LITS JUMEAUX	31,70 €	39,70 €	38,30 €	47,70 €	46,10 €
CHAMBRE DE 2 À 3 LITS	29 €	37 €	36,20 €	45 €	44 €
CHAMBRE À 8 LITS	22 €	30 €	29,60 €	38 €	37,40 €

RÉSERVATIONS : POUR OBTENIR CES TARIFS
PRÉFÉRENTIELS, PRÉCISEZ QUE VOUS
SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DU PARTENARIAT
AVEC LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE :
RÉSERVATION@CISP.FR



ÎLE-DE-FRANCE





LA COUVERTURE SOCIALE

POUR ÊTRE PRIS EN CHARGE POUR VOS CONSULTATIONS, ANALYSES, MÉDICAMENTS... VOUS DEVEZ AVOIR UNE COUVERTURE SOCIALE. ELLE N'EST PAS LA MÊME EN MÉTROPOLE QU'EN NOUVELLE-CALÉDONIE.

Étudiant ou lycéen en Nouvelle-Calédonie, votre couverture santé était assurée, pour la partie régime obligatoire par la CAFAT (sécurité sociale), et par une mutuelle pour la partie complémentaire.

Si vous êtes âgé de plus de 21 ans votre couverture auprès de la CAFAT comme étudiant l'était à titre individuel et si vous êtes âgé de moins de 21 ans cette couverture l'était dans un cadre familial.

En métropole, l'organisation de la protection sociale des étudiants est différente, car les étudiants bénéficient de leur propre régime de sécurité sociale, quel que soit leur âge.

AVANT DE PARTIR

Il est important que vous récupériez avant votre départ, à la CAFAT, l'imprimé SE 988-03. Cet imprimé atteste de votre couverture et il vous permet d'être couvert pour vos soins d'urgence ou inopinés, en attendant d'être affilié à la sécurité sociale métropolitaine.

À L'ARRIVÉE

Au moment de votre inscription administrative dans un établissement d'enseignement supérieur (université, IUT, BTS, classe préparatoire), vous devez obligatoirement vous inscrire auprès d'une mutuelle étudiante. Vous avez ainsi droit au remboursement de vos soins en cas de maladie ou de maternité pendant toute la durée de votre année universitaire.

Pour cela, il vous suffira de choisir l'une des suivantes :

soit la **Mutuelle des étudiants** (LMDE) www.lmde.com

soit l'une des mutuelles régionales suivantes :

► la MEP (Languedoc- Roussillon, PACA) www.mep.fr

► la MGEL (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine) www.mgel.fr

► la SMEBA (Bretagne, Pays-de-la-Loire)

www.smeba.fr

► la SMECO (Centre, Poitou-Charentes)

www.smeco.fr

► la SMENO (Nord, Normandie, Pas-de-Calais, Picardie) www.smeno.com

► la SMEREB (Bourgogne, Franche-Comté)

www.smereb.fr

► la SMEREP (région parisienne) www.smerep.fr

► la SMERRA (Auvergne, Rhône-Alpes)

www.smerra.fr

► VITTAVI (Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées)

www.vittavi.net



BIEN QUE L'ON PARLE COURAMMENT DE « MUTUELLES ÉTUDIANTES », CES ORGANISMES GÈRENT LA PART COMPLÉMENTAIRE (COMME UNE MUTUELLE TRADITIONNELLE) MAIS ÉGALEMENT LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ÉTUDIANTS (LA PART OBLIGATOIRE).

LES MODALITÉS D'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

► **Si vous avez entre 16 ans et 19 ans**, votre affiliation à la sécurité sociale étudiante est gratuite.

► **Si vous avez 20 ans en cours d'année universitaire ou plus de 20 ans**, votre affiliation à la sécurité sociale étudiante est payante, sauf si vous êtes boursier de l'État (bourse du CROUS) : dans ce cas, vous êtes exonéré du paiement de la cotisation sur présentation de l'avis d'attribution de bourse pour l'année à venir. À défaut de pouvoir fournir ce justificatif lors de votre inscription administrative, vous devrez payer la cotisation. Elle vous sera remboursée, à votre demande, dès présentation du justificatif.

MÉDECINS SECTEUR 1 OU SECTEUR 2

Les tarifs pratiqués par les médecins et le montant qui sert de base de remboursement à l'assurance maladie varient en fonction de la discipline du médecin (généraliste ou spécialiste) et de son secteur d'activité (secteur 1 ou secteur 2).

Le médecin conventionné de secteur 1 applique le tarif conventionnel.

Le médecin conventionné de secteur 2 pratique des honoraires libres. Le montant du dépassement n'est pas remboursé par l'assurance maladie. Renseignez-vous avant consultation afin d'éviter les mauvaises surprises !

PARCOURS DE SOINS

Pour être correctement pris en charge, vous devez choisir un médecin référent et le déclarer auprès de votre assurance. Le document est à remplir avec votre médecin.

Ainsi, tous vos soins seront intégrés dans un « parcours de soins coordonné ». Si vous n'optez pas pour un médecin référent, vous serez moins bien pris en charge. Ce système a été mis en place afin d'éviter les consultations inutiles. À noter que vous pouvez décider de changer de médecin référent. Il suffit pour cela de remplir une nouvelle déclaration et de la transmettre à votre mutuelle.

CARTE VITALE

Dès votre inscription auprès d'une mutuelle, vous recevrez les documents nécessaires à la réalisation de votre « carte vitale ». Ne tardez pas à les remplir ! La carte vitale est indispensable au remboursement des soins et des médicaments.



LA MUTUELLE DES ÉTUDIANTS (LMDE) EST PARTENAIRE DE LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE. DANS LE CADRE DE CE PARTENARIAT, DES CLAUSES PARTICULIÈRES DE COUVERTURE ONT ÉTÉ ÉTUDIÉES PAR LA LMDE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DES ÉTUDIANTS CALÉDONIENS. WWW.LMDE.COM



TOUT SAVOIR SUR LA COUVERTURE SOCIALE EN MÉTROPOLE WWW.AMELI.FR



LES FINANCES

VOTRE NOUVELLE AUTONOMIE SERA AUSSI FINANCIÈRE : VOUS ALLEZ DEVOIR OUVRIR UN COMPTE EN BANQUE ET GÉRER UN BUDGET.

QUEL BUDGET ?

Pour apprendre à gérer votre budget, n'hésitez pas à utiliser un tableau qui vous permette de visualiser les recettes et les dépenses. Nous vous proposons, à titre indicatif, quelques tarifs.

(1 € = 119,33 CFP)

REGISTRE	BASE MOYENNE MENSUELLE
Logement	500 € (59 665 CFP)
Vêtements et cosmétiques*	100 € (11 995 CFP)
Nourriture	200 € (23 866 CFP)
Transport urbain	40 € (4 773 CFP)
Internet / ADSL / téléphone	50 € (5 966 CFP)
Fournitures / Livres / Impressions	50 € (5 966 CFP)
Loisirs (sorties, visites, transport intercités)	100 € (11 995 CFP)
TOTAL	1 040 € (124 105 CFP)

* Tous les étudiants affirment dépenser des sommes importantes en vêtements pendant la période de l'hiver.

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

La Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris a signé des conventions avec des organismes bancaires afin de faciliter vos démarches.

BCI / BRED

Grâce au partenariat BCI / BRED, vous pouvez ouvrir un compte en métropole directement de Nouvelle-Calédonie, de Nouméa ou de l'Intérieur et des Îles. C'est un progrès considérable.

En Nouvelle-Calédonie

BCI : Véronique Legras
Tél. : 25 64 95
v.legras@bci.nc

En métropole

Contact des conseillers Bred Espace International au 0 820 336 100
espace.international@bred.fr



<3

- > OUVERTURE D'UN COMPTE À PARTIR DE N'IMPORTE QUELLE AGENCE BCI
- > LES COMPTES SONT OUVERTS À LA BRED, BANQUE POPULAIRE,
- > GESTION DES COMPTES BANCAIRES AU QUOTIDIEN EN MÉTROPOLÉ
- > GESTION À DISTANCE

BNC / CAISSE D'ÉPARGNE

Un nouveau partenaire de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris.

En Nouvelle Calédonie

Centre Relations Clientèle
Tél. : 257 400
Mail : contact@bnc.nc.

En métropole

Caisse d'épargne Île-de-France
Agence des non-résidents
21, rue du Louvre 75001 Paris
Tél. : 01 53 00 83 56
ag715@ceidf.caisse-epargne.fr



<3

- > FUTÉO : UNE CARTE, UN DÉCOUVERT BANCAIRE SANS AGIO, UN SERVICE D'ALERTE SMS ET DIRECT ÉCUREUIL INTERNET
- > LIVRET : POUR RECEVOIR LES ÉVENTUELLES BOURSES ET LES VERSEMENTS DE VOS PARENTS
- > UN INTERLOCUTEUR BANCAIRE DÉDIÉ
- > UNE OFFRE MULTISERVICES POUR LES DÉPENSES COMMUNES DES PERSONNES VIVANT EN COLOCATION
- > UN ACCÈS AUX RÉSIDENCES ÉTUDIANTES NEXITY STUDÉA À DES CONDITIONS AVANTAGEUSES.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La Société générale calédonienne de banque, en lien avec l'Agence métropolitaine Société générale Paris Saint-Vincent-de-Paul, facilite votre ouverture de compte en métropole.

En Nouvelle-Calédonie

Muriel Martin
Tél : 25 73 46
muriel.martin@sogcb.nc

En métropole

Hinda Togande
Tél. : 01 44 53 41 55
ou 06 73 70 99 81
parislafayette.caledonie@sogen.com
Agence Paris Saint-Vincent-de-Paul
107, rue Lafayette 75010 Paris
Métro Poissonnière (ligne 7)



<3

- > OUVERTURE GRATUITE DE VOTRE COMPTE BANCAIRE
- > CARTE VISA À 1 EURO LA PREMIÈRE ANNÉE
- > ASSURANCE LOGEMENT : UN CONTRAT D'ASSURANCE HABITATION RÉSERVÉ AUX ÉTUDIANTS DE 18 À 25 ANS INCLUANT TOUTES LES GARANTIES ESSENTIELLES ET UNE ASSISTANCE 24H / 24 ET 7J / 7 : À PARTIR DE 3,73 EUROS / MOIS !

BNP PARIBAS

La BNP Paribas vous permet d'ouvrir un compte bancaire en métropole avant votre départ.

En Nouvelle-Calédonie :

Audrey ou Bernard
(687) 25 84 00
bnp.nc@bnpparibas.com

En métropole :

Guillaume Balavoine
+33 (0) 1 44 94 54 22
guillaume.balavoine@bnpparibas.com



<3

- > GRATUITÉ DES MOYENS DE PAIEMENT PENDANT UN AN
- > ASSURANCE HABITATION OBLIGATOIRE À 1€ LA PREMIÈRE ANNÉE.
- > FORFAIT MOBILE À PARTIR DE 31€ / MOIS GRÂCE AU PARTENARIAT AVEC ORANGE
- > TOUS LES SERVICES BANCAIRES SUR SMARTPHONE.

LES TRANSPORTS

VOUS VOUS HABITUEREZ VITE AUX DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORT UTILISÉS EN MÉTROPOLE. SACHEZ QUE CERTAINS SONT PLUS ÉCONOMIQUES QUE D'AUTRES ! NOTAMMENT LE VÉLO LOCATIF QUI CONSISTE, DANS LES GRANDES VILLES, À EMPRUNTER UN VÉLO À UNE BORNE POUR LE RENDRE À UNE AUTRE.

LES MODES DE TRANSPORT ENTRE LES VILLES

Les réseaux ferroviaires et aériens proposent des tarifs avantageux lorsque vous programmez vos déplacements. Les réductions sont importantes. L'achat de **la carte 12-25** pour les transports ferroviaires offre des réductions de 25 à 60 %. Elle est proposée dans les gares au prix de 50 € / an (apporter une photo et une pièce d'identité).

La compagnie Easyjet propose des vols à des tarifs réduits sous réserve que vous anticipiez votre réservation.

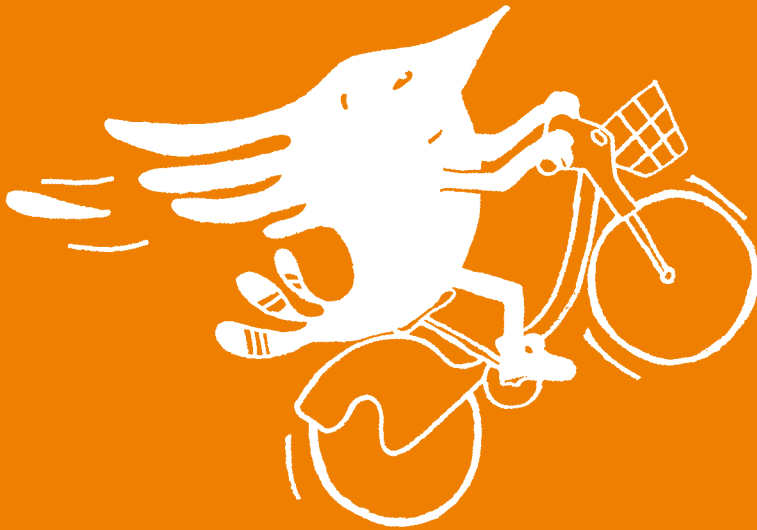
Le covoiturage se développe de plus en plus en métropole.

LES SITES DE RÉSERVATION

Pour réserver un trajet ferroviaire : www.voyages-sncf.com

Pour réserver un vol : www.easyjet.com

Pour participer à un covoiturage : www.covoiturage.fr



MODES DE TRANSPORT DANS QUELQUES GRANDES VILLES

VILLES	MÉTRO	TRAM	VÉLO LOCATIF
AIX-EN-PROVENCE		X	
AMIENS			<i>Velam</i>
BESANÇON			<i>Vélocité</i>
BORDEAUX		X	<i>VCub</i>
LILLE	X		<i>V'Lille</i>
LYON	X		<i>Velo'v</i>
MARSEILLE	X		<i>Le Vélo</i>
MULHOUSE			<i>Vélocité</i>
MONTPELLIER		X	<i>Véломagg</i>
NANCY		X	<i>VelOstanlib</i>
NANTES		X	<i>Bicloo</i>
NICE		X	<i>Vélo Bleu</i>
ORLÉANS		X	<i>Vélo +</i>
PARIS	X	X	<i>Vélib'</i>
RENNES	X		<i>Le Vélo Star</i>
ROUEN			<i>Cy'clis</i>
TOULOUSE	X	X	<i>VélôToulouse</i>

RER

Réseau express régional d'Île-de-France reliant le centre de Paris à la banlieue parisienne.

www.ratp.fr



**PRENEZ LE BUS !
DANS TOUTES LES VILLES,**

IL EXISTE :

- > DES PLANS DE CIRCULATION
- > UN DESCRIPTIF DES LIGNES
- > DES CARTES DE RÉDUCTION POUR LES JEUNES.

LES SOLUTIONS ÉCONOMIQUES DANS LA VILLE

UN EXEMPLE À PARIS « LE VÉLIB' »

LES OFFRES JEUNES (14-26 ANS)

Pour 29 € par an (au lieu de 39 € soit 3460 CFP), cet abonnement vous donne accès pendant une année au service Vélib'avec un nombre de trajets illimités. Les 15 minutes supplémentaires de gratuité seront activées à réception de votre justificatif (photocopie de la carte d'identité).

VÉLIB'PASSION BOURSIERS (14-26 ANS)

Pour 19 € par an (au lieu de 39 €), cet abonnement vous donne accès au service Vélib'avec un nombre de trajets illimités. Votre abonnement sera activé à réception de votre justificatif (attestation de boursier).

LES TARIFS DES TRANSPORTS EN COMMUN

à **Bordeaux** : www.infotbc.com/tarifs

à **Grenoble** : www.semitag.com/index.php?id=12

à **Lille** : www.transpole.fr

à **Lyon** : www.lyon-en-lignes.org/content/view/30/56

à **Montpellier** : www.montpellier-agglo.com/tam/page.php?id_rubrique=38

à **Nancy** : www.reseau-stan.com/tarifv2/index.asp?rub_code=7

à **Nice** : www.lignesdazur.com/tarif/?rub_code=7

à **Orléans** : www.orleans.fr/deplacements/reseau-bus-tram.html

à **Paris** : www.ratp.fr

à **Toulouse** : www.toulouse.fr/cadre-vie/transport/en-commun/le-metro



**LA CARTE IMAGINE R À PARIS :
50 % D'ÉCONOMIE SUR
LES TRANSPORTS POUR LES
ÉTUDIANTS DE MOINS DE 26 ANS !
WWW.IMAGINE-R.COM**



LA TÉLÉPHONIE


LES OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES MULTIPLIENT LES OFFRES ALLÉCHANTES ET VOUS AUREZ L'EMBARRAS DU CHOIX.

QUELQUES CONSEILS

1^{er} solution : si vous avez un téléphone portable en Nouvelle-Calédonie apportez-le, quitte à acheter une puce sur place.

2^e solution : achetez un téléphone premier prix avec une carte SIM sans engagement.

3^e solution : si vous souhaitez vraiment vous engager dans un achat plus prestigieux, il est fortement conseillé d'attendre, d'évaluer vos besoins afin de ne pas signer un contrat avec un opérateur, qui vous engage pour une durée d'un an ou deux et dont vous ne pourrez pas modifier les termes.

 AUCUNE DES PROPOSITIONS DE FORFAIT (MÊME ILLIMITÉ) NATIONALES ET INTERNATIONALES, NE PREND EN CHARGE VOS COMMUNICATIONS VERS LA NOUVELLE-CALÉDONIE. CERTAINS VENDEURS L'IGNORENT.



LES JOBS ÉTUDIANT

DE NOMBREUSES OFFRES DE JOBS ÉTUDIANT SONT PROPOSÉES EN MÉTROPOLÉ. COMMENCEZ À PROSPECTER LE PLUS TÔT POSSIBLE, CAR VOUS N'ÊTES PAS TOUT SEUL À CHERCHER.

Les trois centres présentés ci-dessous peuvent répondre à vos besoins. Nous vous encourageons fortement à fréquenter ces lieux où bon nombre d'informations circulent.

CRUJ

Les Centres régionaux d'information jeunesse existent dans la plupart des villes. Ils permettent les rencontres et les échanges de précieuses informations concernant « Les bons plans transport », les jobs d'appoint ou d'été.



CIDJ

Les Centres d'information et de documentation jeunesse répartis dans toute la France renseignent les jeunes sur les métiers, les formations, les logements et les jobs étudiant.



CROUS

Dans les centres régionaux des CROUS, vous trouverez comme dans les autres centres, des panneaux sur lesquels les annonceurs laissent des offres de jobs étudiant.

LES PIÈGES À ÉVITER



LA FRÉNÉSIE DE L'ACHAT

« LE PAS CHER INUTILE »

LA TIMIDITÉ

LA CONSOMMATION D'ALCOOL

LE COUP DE BLUES

FERMER LES YEUX SUR LES DIFFICULTÉS

VOYAGER CHER

LES ENDETTEMENTS

(CARTES D'ACHAT)

LE VOL

L'ABSENCE DE PLANIFICATION

L'ARNAQUE

LES CONSEILS À SUIVRE



- Établir une liste des besoins / Comparer les prix.
- Attendre les versements et établir un échéancier des dépenses (tableaux Excel).
- Attendre les périodes de soldes : janvier et juillet.

- Ne pas hésiter à demander son chemin, questionner en étant poli. Les gens répondent, aident et accompagnent.
- De votre comportement dépend celui de la personne qui est en face.

- S'interdire la consommation quotidienne qui devient cause des retards, des absences, de dépenses, de ruptures avec soi-même et avec les autres, d'agressivité envers soi-même et envers les autres.

- Si votre famille possède un ordinateur : installer Skype avant de partir et s'assurer que quelqu'un peut communiquer avec vous.

- Ne pas attendre pour exposer un problème et demander de l'aide. La MNC a un numéro d'appel ouvert 24h / 24, tél. : 06 31 70 16 75. Les associations d'étudiants existent un peu partout (voir carte page 33).

- Anticiper ses déplacements en métropole pour payer moins cher.

- Les sollicitations sont nombreuses : prendre conseil et ne pas se laisser convaincre par des personnes qui ont intérêt à vendre leurs produits. Bien lire avant de signer un document (surtout les petites lignes).

- Ne jamais s'exposer lorsque l'on retire des espèces à un distributeur en vue, préférer les distributeurs protégés à l'intérieur des banques.
- Ne pas laisser les ordinateurs et les téléphones portables en vue ou à portée de main sur une table.

- Des échéances vous sont données dès le début de l'année, entre autres les dates d'exams. Ne pas attendre le dernier moment pour les révisions.

- Les touristes et les personnes qui arrivent sont des cibles faciles. Apprenez à distinguer le « vrai » du « faux » avant de vous laisser attendrir (la mendicité) séduire (un bon vendeur ne vous montrera que les avantages sans exposer l'arnaque) convaincre (un contrat est si vite signé... mais il est irrémédiable !!!).

DE LA
MÉTROPOLE
VERS LA
NOUVELLE
CALÉDONIE



LE PASSEPORT MOBILITÉ

Le passeport mobilité étudiant n'est valable que pour suivre des études supérieures sur le territoire français ou dans une collectivité ultramarine donnant droit à une couverture de la sécurité sociale étudiante.

CRITÈRES D'OBTENTION :

- Être de nationalité française
- Être résident en Nouvelle-Calédonie
- Avoir moins de 26 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire de votre demande
- La filière choisie ne doit pas exister en Nouvelle-Calédonie ou être saturée (à justifier)
- Ne pas échouer deux années de suite
- La déclaration de vos ressources, chaque année, détermine l'attribution possible de l'aide de l'État

RAPPEL

Le passeport mobilité intervient en complément des titres de transport pris en charge par les dispositifs boursiers.

Vous pouvez prétendre à l'aide de l'État sur un billet A / R par année universitaire, de votre lieu de résidence à l'aéroport le plus proche de votre lieu de formation (à défaut Paris) en classe économique et pour un vol direct sans « stop over ».

Les demandes de bourses de l'enseignement supérieur CROUS (ainsi que les logements) permettant la prise en charge à 100 % du billet d'avion, quel que soit l'échelon d'attribution, se font **entre le 15 janvier et le 30 avril** de chaque année sur le site internet : <https://dse.orion.education.fr>



LES RÉSERVATIONS

AIR CALÉDONIE INTERNATIONAL

Pour réserver vos billets de retour, n'hésitez pas à passer par Aircalin. Les tarifs de la compagnie sont souvent intéressants pour les billets Paris-Nouméa. Rendez-vous sur le site internet d'Aircalin ou au comptoir de la compagnie qui se trouve dans les locaux de la Maison de la Nouvelle-Calédonie.



PRÉVOIR SON RETOUR SUR UN PLAN PROFESSIONNEL

L'IDC-NC (INSTITUT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN NOUVELLE-CALÉDONIE) VOUS AIDERA À TROUVER DES STAGES ET FACILITERA VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI À VOTRE RETOUR EN NOUVELLE-CALÉDONIE.

L'Institut pour le développement des compétences en Nouvelle-Calédonie est un centre de ressources pour l'ensemble des acteurs dans les domaines de la formation et de l'emploi en Nouvelle-Calédonie, et un établissement public d'appui à la politique de formation professionnelle du gouvernement.

En soutien à l'économie calédonienne, l'Observatoire de l'emploi, des qualifications, des salaires et de la formation est un outil d'analyse de marché. Les études qu'il réalise permettent d'identifier les besoins en formations et en emplois de la Nouvelle-Calédonie et d'ajuster la programmation de formation professionnelle. Au sein de l'Observatoire, l'espace étudiant est présent pour vous apporter les éléments nécessaires à la recherche des bonnes informations sur :

- Les débouchés, les métiers, les secteurs d'activité porteurs en Nouvelle-Calédonie ainsi que dans le monde du travail
- Les formations et les études supérieures à l'étranger



- Les différentes aides permettant de vous accompagner dans la mise en place de votre projet professionnel



ESPACE ÉTUDIANT
TÉL : 29 20 64
(POSTE 114)
FAX : 29 20 79
WWW.IDCNC.NC
WWW.APRESLEBAC.NC

L'espace étudiant vous propose également de faire le lien avec le monde des professionnels en vous donnant accès à un « espace stages ».

Cette application est disponible sur le site de l'IDC-NC et vous permet de déposer des demandes de stages, automatiquement mises en relation avec des entreprises calédoniennes dans tous les domaines d'activité.

DÉMÉNAGEMENT

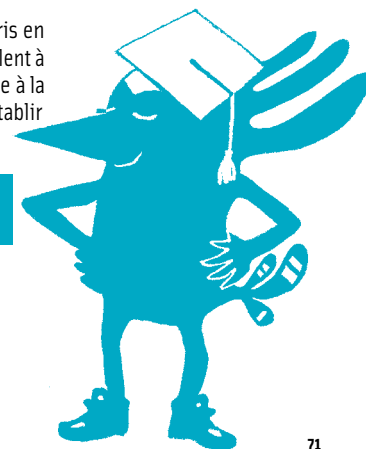
ÉTUDIANTS BOURSIERS

Pour les étudiants boursiers, le rapatriement des bagages est prévu suivant les conditions émises par les Provinces ; chaque étudiant doit anticiper son départ et contacter sa Province afin de suivre les modalités.

STAGIAIRES PRIS EN CHARGE PAR LA DFPC

Le rapatriement des bagages est pris en charge à hauteur d'un volume équivalent à 1,5 m³. Le coût supplémentaire reste à la charge du stagiaire. N'hésitez pas à établir deux ou trois devis.

WWW.DEMENAGEMENTOUTREMER.COM
WWW.PROMOTRANSIT.FR



LEXIQUE

ABS	Après-Bac Service
ACESTE	Association Calédonienne d'Enseignement Scientifique Technique et Économique
ALS	Allocation de Logement Social
APL	Aide Personnalisée au Logement
BEA	Numéro Base Élève Académique
BAS	Bourse d'Affectation Spéciale
BCI	Banque Calédonienne d'Investissement
BNC	Banque de Nouvelle-Calédonie
BNP	Banque Nationale de Paris
BRED	Banque Régionale d'Escomptes et de Dépôts
BTF	Bourses Territoriales de Formation
CA	Cadres Avenir
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CGE	Conférence des Grandes Écoles
CIDJ	Centre d'Information et de Documentation de la Jeunesse
CISP	Centre International de Séjours de Paris
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers
CNI	Carte Nationale d'Identité
CIUP	Cité Internationale Universitaire de Paris

CNOUS	Centre National Œuvres Universitaires et Scolaires
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRU	Centre Régional d'Information de la Jeunesse
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
DEFU	Direction de l'Enseignement de la Formation et de l'Insertion de la Jeunesse (Province Nord)
DEPIL	Direction de l'Enseignement de la Province des Îles Loyauté
DES	Direction de l'Éducation de la Province Sud
DSE	Dossier Social Étudiant
EDF	Électricité De France
FIAP	Foyer International de Paris
GDF	Gaz De France
IDCNC	Institut de Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie
IEP	Institut d'Études Politiques
INE	Identifiant National Étudiant
LMDE	La Mutuelle des Étudiants
LP	La Poste
MNC	Maison de la Nouvelle-Calédonie
ONLE	Office National pour le Logement Étudiant
RATP	Régie Autonome des Transports Parisiens
RER	Réseau Express Régional
RIB	Relevé d'Identité Bancaire
SEF	Service Étudiant-Formation-Jeunesse
SNCF	Société Nationale des Chemins de Fer
SS	Sécurité Sociale
TER	Transport Express Régional
RER	Réseau Express Régional
TGV	Train à Grande Vitesse
URSSAF	Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
SG	Société Générale

PARIS

AÉROPORT
DE ROISSY



AÉROPORT
D'ORLY

©Maison de la Nouvelle-Calédonie 2012

Directeur de publication : Joël Viratelle,
directeur de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris

Textes : Agnès Siraut, chef du service

Étudiant-Formation-Jeunesse

Coordination éditoriale : Florence Klein,
responsable de la communication

Conception graphique : atalante-paris.fr

Imprimé en France



Maison de
la Nouvelle-Calédonie
4 bis rue de Ventadour
75001 Paris
01 42 86 70 00
www.mncparis.fr